

Indications pour faciliter la lecture :

- : Opinions divergentes, fera l'objet de discussions
- : Consensus
- : Nouvelle proposition d'une commune
- : Nouvelle proposition du COPIL suite aux avis des communes

## Développement économique

	POUR	AMENDEMENTS	CONTRE
Les nouvelles activités industrielles (" grosses entreprises ") s'implanteront dans les Zones d'Activités Economiques (ZAE) des 4 pôles	19	<i>Et dans les ZAE existantes</i> 1	6
La viabilisation de nouveaux hectares de Zones d'Activités Economiques doit être envisagée	11	Uniquement si ZAE saturées : 5	10
Permette le développement des activités industrielles existantes dans les 26 communes	26		
Les nouvelles activités économiques ( " petites et moyennes activités " ) pourront s'implanter dans les 26 communes ( Très Petite Entreprise 1 à 10 salariés, artisanat, garage, commerce local, startup, e-Commerce...)	26		
Les espaces non viabilisés prévus dans les documents d'urbanisme pour l'urbanisation future en zone d'activités seront classés en zone " Naturelle " ou " Agricole "	25	Au cas par cas 1	
Interdire aux locaux commerciaux de certaines rues de changer de destination	1		25
Interdire l'implantation de grandes surfaces commerciales ( Lidl, Carrefour contact, Bricomarché, biocoop...)	4	De plus de 300m <sup>2</sup> 1 De plus de 1 000m <sup>2</sup> 2	19

Permettre les activités de loisirs dans les Zones d'Activités Economiques (piste BMX ou moto cross, bowling, laser game)	25		1
<b>Développement démographique</b>	POUR		CONTRE
Prévoir les capacités d'accueil pour une augmentation de la population à hauteur de 20% pour les 4 pôles et 10% pour les 22 autres communes	22		4
Proposition COPIL 7 juin 2018 : " <b>Prévoir les capacités d'accueil pour une augmentation de la population à hauteur de 17% envisagée de manière globale sur l'ensemble du territoire intercommunal</b> "			

## Affirmation des centres bourgs et hameaux

	POUR	Remarques / demandes spontanées
Solliciter l'obtention de convention pour des dispositifs d'amélioration de l'habitat ( aides financières de l'Etat, la région, le département) pour la réhabilitation des logements	26	Rq : Ne pas s'obstiner si désuet ou trop vétuste 1 Rq : Envisager " de deux maisons une" 2
Restructurer les espaces publics des centres bourgs	26	Rq : Maintenir services médicaux 2
Mobiliser les potentiels fonciers non bâtis dans les espaces déjà urbanisés avant d'envisager l'urbanisation de terres naturelles	26	
Prévoir uniquement en continuité immédiate des bourgs, hameaux ou groupements de constructions individuelles les zones d'urbanisation future	26	
Autoriser les constructions nouvelles dans les hameaux sans exploitations agricoles et déjà équipés en réseaux		6
Permettre pour les habitations les annexes non accolées en zone Naturelle (N) et Agricole (A)		4

## Paysages, cadre de vie et environnement

	POUR	Remarques / demandes spontanées
Protéger les boisements existants et les éléments de paysages isolés qui contribuent au maintien des corridors écologiques	26	
Prendre en compte les zones humides en amont des projets d'urbanisme	26	
Réaliser un inventaire des haies sur la partie sud	22	<b>A la charge CCMA</b> 2 Rq : déjà réalisé? 2
Protéger les haies afin de pérenniser le système de la Politique Agricole Commune	22	<b>Protection moyennant subvention</b> 1 Protection non <b>pas aveugle mais ciblée</b> 1 Rq : et <b>pour les non agriculteurs ?</b> 2
Prévoir la réalisation de <b>chemin doux</b> (usage piéton et cyclable) pour connecter les quartiers avec le centre bourg, les villages proches entre eux, et les centres bourgs avec des chemins de randonnée ou les voies verte	26	Certaines communes on un <b>projet précis</b> : PePSS, Loupfougères, St Calais, St Cyr
Hébergement de loisirs atypiques (yourte, dans les arbres...)		1

## Loisirs, équipements, services

	POUR		CONTRE
Les nouveaux équipements structurants à caractère intercommunal (" pôle aquatique, salle omnisport, salle culturelle ") s'implanteront dans les 4 pôles	23		3
Proposition COPIL 7 juin 2018 : Les nouveaux équipements structurant d'échelle intercommunale <b>en relation avec un site naturel attractif</b> (étang des Perles, St Anne...) pourront s'implanter dans les 26 communes			
Les nouveaux équipements à usage local ( salle polyvalente, accueil petite enfance, dojo, salle de ping pong ..) pourront s'implanter dans les 26 communes	26		

Localisation stratégique et signalisation de stationnements pour favoriser le covoiturage	26		
Localisation stratégique et signalisation de stationnements pour les poids lourds	2		
Installation généralisée de bornes de recharges pour véhicules électriques	1		